



Vente bien immobilier avec locataire inclus

Par **Tonyflo**, le 17/11/2018 à 06:32

Bonjour,

J'ai actuellement un bien avec mon ex conjointe et il y a des locataires qui occupent notre bien. Cependant mon ex conjointe veut racheter ma part de notre appartement pour y vivre.

Ma question est:

Quel recours ont les locataires.

Peut-elle casser le bail locatif pour s'y mettre à leur place et devenir sa résidence principale? Si oui de quel délai.

Merci en attendant une réponse de votre part

Par **delicatess**, le 17/11/2018 à 07:50

Il n'est pas possible de chasser un locataire. Il faut que les locataires soient d'accord.

La solution ; négocier leur départ (s'ils veulent bien) en leur proposant de leur verser une indemnisation conséquente.

Cordialement.

Post modéré. La reprise pour habiter est prévue sous conditions à respecter.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F929>

Par **Lag0**, le 17/11/2018 à 09:57

[citation]Il n'est pas possible de chasser un locataire.[/citation]

Bonjour,

Et le congé pour reprise ???

[citation]Peut-elle casser le bail locative pour s'y mettre à leur place et devenir sa résidence principale? Si oui de quel délais. [/citation]

Bonjour,

Elle devra donner congé pour reprise à ses locataires à l'échéance du bail (annuelle pour un meublé, triennale pour une location vide) avec un préavis de 6 mois.